

DEPARTEMENT
GARD

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE AUBORD N° D2026_12

Envoyé en préfecture le 31/03/2026

Reçu en préfecture le 31/03/2026

Publié le

S²LOW

ID : 030-213000201-20260330-D2026_12-DE

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part au vote
19	19	19

Date de la convocation :
25/03/2026

Date de l'affichage :
25/03/2026

L'an deux mille vingt-six et le 30 mars à 18 heures 30,
le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Arnaud Beltrame
sous la présidence de Monsieur André Brundu,

Présents : Mesdames et Messieurs André Brundu, Jean-Jacques Andrieu, Philippe Baillot,
Véronique Boniface, Christian Carteyrade, Lydia Demunck, Elodie Dolhadille Jansen, Alexie
Dominguez, Léna Foulon, Carine Hanna, Fabian Herrero, Didier Lebois, Kati Moulet, Gaël
Santucci, Tricou Sébastien, Isabelle Pinon, Philippe Tranchant, Laurent Michel

Procuration : Madame Karine Dupont Donne procuration à Madame Lydia Demunck

En début de séance et en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire
de séance : Monsieur Fabian Herrero

**Délibération n°D2026_12 : Affectation des résultats de l'exercice 2025 sur le Budget Annexe Régie eau
et assainissement**

Monsieur Sébastien Tricou expose :

Vu l'approbation du Compte Financier Unique 2025 ;
Constatant que le Compte Financier Unique 2025 fait apparaître un excédent de fonctionnement de
144 189.73€

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025	
Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice	17 485.22€
Dont plus-value nette de cession d'actif : 0	
B Résultats antérieurs reportés	126 704,51€
ligne 002 du compte administratif,	
C Résultat à affecter	144 189.73€
= A+B (hors restes à réaliser)	
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D Solde d'exécution d'investissement	808 846,28€
R 001 (excédent)	
E Solde des restes à réaliser d'investissement	-40 000.00 €
Déficit de financement	
Excédent de financement	768 846.28€
AFFECTATION	144 189.73€
1) G Affectation en réserves R 1068 en investissement	0 €
2) H Affectation en réserve R 1064 en investissement	0 €
pour le montant de la plus-value nette de cession	
d'actif	
3) I Report en fonctionnement R 002	144 189.73€

Le Conseil municipal, conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,
décide à l'unanimité :

- D'affecter les résultats comme exposé ci-dessus par un report en section de fonctionnement.

Le secrétaire de séance



Le Maire, André BRUNDU

